

## **Portugal : toujours pas d'avortements légaux à Madère**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 21 octobre 2007

En juillet, le gouvernement régional de Madère avait prévenu : jamais il ne serait question d'appliquer la loi de légalisation de l'avortement dans l'île qui est soumise pourtant à la loi portugaise. Il s'était attiré un blâme du Premier ministre Cavaco Silva et depuis, l'on annonçait la mise en place d'un « protocole » avec la maternité Alfredo da Costa de Lisbonne pour y envoyer les candidates à l'avortement légal. On ajoutait, au fil des semaines, qu'aucune femme de Madère n'avait sollicité cette intervention.

Mais finalement, il apparaît qu'aucun protocole n'existe, puisque le gouvernement régional de Madère refuse de financer ces interventions que les maternités de la métropole portugaise ne veulent pas non plus prendre en charge.

Il existe encore d'autres villes portugaises où l'avortement n'est pas procuré aux femmes qui le demandent (Guarda et Viseu, par exemple) mais où des protocoles de prise en charge leur permettent de faire pratiquer l'intervention dans l'un des grands avortoirs de Lisbonne ou de Porto.

Une réalité qu'il faut relativiser : pour l'heure, on enregistre à peine 1.000 avortements par mois au Portugal depuis l'entrée en vigueur de la loi il y a trois mois : nettement moins que le nombre d'avortements clandestins avancé pour faire adopter la loi, et plus de moitié moins que le chiffre claironné par le Planning familial au Portugal.

Source : [ici](#).